

LA CINQUIEME REPUBLIQUE SOUS DE GAULLE : 1958.1969

« La République gaullienne »

- ❖ De Gaulle avait su utiliser l'insurrection militaire en Algérie pour revenir au pouvoir, dans une atmosphère de pressions et de complots
- ❖ Pour beaucoup la V^{ème} république est une république sur mesure, à la dimension du Général de Gaulle, personnage exceptionnel à la stature historique incontestable. Elle survivra au départ du grand homme le 27 avril 1969, mais cette date marque tout de même la fin d'une période : la République gaullienne.
- ❖ En 1958, en accédant au pouvoir, De Gaulle se trouve confronté à trois problèmes majeurs :
 1. donner à la France de nouvelles institutions, « réformer l'état »
 2. régler la question algérienne, et d'une façon plus générale achever la décolonisation
 3. rétablir une situation financière devenue très préoccupante

I. LA MISE EN PLACE ET LES DEBUTS MOUVEMENTES DU NOUVEAU REGIME : 1958.1962.

A. LES INSTITUTIONS DE LA V^{EME} REPUBLIQUE ET LEUR FONCTIONNEMENT

- La nouvelle constitution fut élaborée en moins de 3 mois sur la base des principes définis par De Gaulle dans le discours de BAYEUX en 1946 sous l'impulsion de Michel Debré, ministre de la Justice
- Elle est présentée par De Gaulle aux français dans un discours prononcé le 4 septembre 1958 Place de la République, date et lieu symboliques.
- Elle est adoptée par référendum le 28 septembre 1958
 - ⇒ 15 % seulement d'abstentions
 - ⇒ 79 % de OUI (= plus un vote de confiance en De Gaulle qu'une véritable prise de position sur la constitution)
 - ⇒ 21 % de NON
 - les communistes (en baisse)
 - une minorité de la SFIO
 - une fraction de l'U.D.S.R. avec F. Mitterrand
 - une partie des radicaux avec PMF

→ une sérieuse défaite au total pour l'opposition de gauche

1°) La Constitution de 1958

- = Une volonté de renforcement de l'exécutif et d'affaiblissement du parlement donc des partis
- = Une constitution qui reste parlementaire et n'est donc en aucune manière présidentielle
- = Une constitution démocratique qui, en préambule fait référence aux Droits de l'Homme de 1789 et reprend celui de la constitution de 46 qui accordait toute une série de droits nouveaux (droit au travail...)

a) Le personnage central est le Président de la République.

→ Il est élu pour 7 ans par un Collège électoral élargi de 78 000 personnes (et non plus par les seuls députés et sénateurs, dont il n'est donc plus dépendant)

1. Les attributions classiques d'un chef d'état

- Chef de l'état, de l'armée et de la Diplomatie, il préside le conseil supérieur de défense
- Nomme le Premier ministre, chef du gouvernement, et les ministres, sur proposition du Premier ministre (le Premier ministre est donc l'homme du président)
- Préside le conseil des ministres
- Exerce le Droit de Grâce
- Nomme aux emplois civils et militaires
- Promulgue les lois

2. Les prérogatives nouvelles

2.1. Peut soumettre un projet de loi à REFERENDUM.

- En saisissant directement le pays, par-dessus l'assemblée
- Le projet de loi ne peut concerner uniquement que l'organisation des pouvoirs publics ou les traités internationaux

2.2. Peut dissoudre l'assemblée Nationale

- Elections législatives, 20 jours au moins, 40 jours au plus après la dissolution
- La nouvelle assemblée se réunit de plein droit pour au moins 15 jours

2.3. l'article 16

- Accorde les pleins pouvoirs au président en cas de circonstances exceptionnelles
- Le Parlement siège alors de plein droit et est pendant ce temps indissoluble
- Les adversaires de la constitution y voyaient une possibilité de dictature
- En fait cet article ne fut utilisé qu'une fois et dans des circonstances justifiées (Putsch des généraux d'Alger)

Remarque : Le président de la république ne peut communiquer avec le Parlement que par un message lu par le président de l'assemblée et ne donnant lieu à aucun débat.

b) Le Premier ministre et le gouvernement

1. Le Premier ministre est le chef du gouvernement.

- En 58 on s'interrogeait sur les prérogatives du Président et du Premier ministre et sur un éventuel conflit.
- Depuis la pratique a tranché :
 - Le Premier ministre ne peut rester en fonction que s'il jouit de la confiance du Président ; il est l'homme du président et ce dernier est donc en réalité le véritable chef du gouvernement
 - rôle du Premier ministre
 - ⊕ Un adjoint qui fait une partie du travail, le Président définissant les grandes orientations
 - ⊕ Un « fusible » entre le Président et l'opinion car le Premier ministre est plus engagé dans la politique quotidienne, donc plus soumis à une éventuelle impopularité.

2. Le gouvernement « détermine et conduit la politique de la nation. »

2.1. Constitution du gouvernement

- constitué par le Premier ministre
- nommé par le Président

2.2. Gouvernement responsable devant l'assemblée nationale,

- Son renversement est rendu plus difficile afin qu'il puisse gouverner de façon durable
- L'assemblée se borne à approuver le programme du gouvernement (avec menace de dissolution si elle refuse)
- Elle ne peut renverser le gouvernement que dans deux cas
 - ⊕ Si le gouvernement pose « la question de confiance » et n'obtient pas la majorité simple (plus de pour que de contre) à l'assemblée
 - ⊕ Si l'assemblée regroupe une majorité absolue de suffrages contre le gouvernement sur une « motion de censure (50 % des voix plus une, les absents et les abstentions étant donc en quelque sorte comptabilisées en soutien du gouvernement)

2.3. Incompatibilité entre la fonction de ministre et de député

- ⇒ si un député est nommé ministre, c'est son suppléant qui devient député à sa place
- ⇒ la séparation des pouvoirs renforcée

En fait le gouvernement apparaît donc à la fois responsable devant le président de la République et devant l'Assemblée Nationale

c) Le Parlement est constitué de deux chambres aux prérogatives réduites

= Bicamérisme avec Assemblée Nationale et Sénat

1. Le Sénat

- Elu pour 9 ans et renouvelable par 1/3 tous les 3 ans
- SU indirect à deux degrés avec une surreprésentation des régions rurales ; il est donc + conservateur (d'autant qu'il faut avoir 35 ans pour être éligible)
- Pouvoirs limités :
 - ne contrôle pas le Gouvernement
 - en cas de désaccord avec l'assemblée sur une loi, c'est l'assemblée qui l'emporte finalement au terme des navettes parlementaires, mais le plus souvent un compromis est trouvé.
 - il prétend représenter surtout les collectivités locales, mais c'est en fait une espèce d'anomalie d'un point de vue démocratique...

2. l'Assemblée Nationale

2.1. les élections législatives

- Assemblée élue au SU pour 5 ans (âge minimum 23 ans)
- Le mode de scrutin est déterminé par une loi organique : scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour obtenir des majorités plus stables (une exception : les élections de 86 au scrutin de liste à la proportionnelle)

2.2. pouvoirs

- Vote des lois & le budget
- Contrôle du gouvernement dans les conditions précédemment définies
- Ratifie les traités internationaux
- Déclare la guerre

2.3. un rôle réduit par + moyens :

- Le droit de poser des questionner le gouvernement se substitue au droit d'interpellation
- L'assemblée ne siège plus en permanence mais en 2 sessions
 - ⊕ à partir du 2 octobre pour 80 jours
 - ⊕ à partir du 2 avril pour 90 jours
 - ⊕ + possibilités de réunions extraordinaires dans certaines circonstances
- L'assemblée ne peut pas proposer une dépense nouvelle sans trouver une recette correspondante
- L'assemblée partage l'initiative des lois avec le gouvernement lequel peut
 - ⊕ faire discuter ses projets en priorité (définition de l'ordre du jour)
 - ⊕ les faire adopter en bloc (vote bloqué et non pas vote article par article avec possibilité d'amendement)
 - ⊕ les faire adopter parfois sans vote en utilisant l'article 49.3 de la constitution : si l'opposition n'obtient pas gain de cause sur une motion de censure, le projet est considéré comme adopté
- Le gouvernement dispose de la possibilité de légiférer par ordonnance, = anticipation sur le vote de l'assemblée pour des raisons d'urgence, = sous réserve
 - ⊕ que l'assemblée ait accepté un vote d'habilitation pour autoriser cette procédure,
 - ⊕ que le conseil d'état donne son accord
 - ⊕ que les ordonnances soient ensuite soumises à un vote de l'assemblée
- Le Président peut recourir au référendum, donc passer par-dessus l'assemblée et renouveler d'ailleurs périodiquement par la même occasion sa propre légitimité.

Méfiant envers le parlement et les partis, le G1 de Gaulle limite donc leur rôle et donne au gouvernement la possibilité de gouverner effectivement et ce de façon durable

d) Le conseil Constitutionnel

- Il est chargé de veiller à la constitutionnalité des lois et à la validité des élections : c'est l'organe suprême de contrôle des élections et des textes législatifs.
- Il est constitué de 9 membres désignés pour 9 ans, renouvelables par tiers tous les trois ans
 - 3 (1) par le chef de l'état (dont le président du Conseil Constitutionnel)
 - 3 (1) par le Président de l'Assemblée
 - 3 (1) par le Président du Sénat

La constitution de 58 prévoit aussi les conditions de sa propre modification, soit par référendum, soit par un vote à la majorité des 3/5 par le Congrès réuni à Versailles, après un vote favorable de chacune des deux assemblées réunies séparément.

2°) La mise en place des Pouvoirs publics et la pratique du pouvoir

a) La mise en place des pouvoirs publics

1. Elections législatives de novembre 1958

- Majorité absolue pour les gaullistes regroupés dans l'U.N.R. (Union pour la Nouvelle République) : 198 sièges et les modérés ralliés qui obtiennent 133 sièges ; cela donne une majorité absolue de 331/465 sièges.
- La gauche est laminée :
 - 10 députés communistes
 - 44 députés socialistes (pourtant présents au gouvernement)
 - Mitterand, PMF, Deferre, Edgar Faure... battus !

2. élection présidentielle le 21 décembre 1958

DE GAULLE élu Président de la République

3. Michel DEBRE nommé Premier ministre

C'est un des plus anciens et fidèles compagnons de De Gaulle

b) La pratique du pouvoir : « La monarchie républicaine »

- La pratique du pouvoir renforce encore le pouvoir présidentiel
- Le contexte est il est vrai spécifique :
 - Les circonstances exceptionnelles de la guerre d'Algérie
 - Le tempérament du G¹ de Gaulle, assez autoritaire

1. Le gouvernement est réduit à un rôle d'exécutant

- « l'autorité tout entière est confiée au Président » : Le Gouvernement et les ministres lui sont soumis
- « un domaine réservé au chef de l'état : les grandes questions nationales :
 - Algérie
 - Défense
 - Diplomatie
- Grande importance. du Cabinet du Président (avant de devenir Premier ministre, Pompidou fut d'abord chef du cabinet)
- En cas de désaccord avec le Président c'est évidemment le ministre ou le Premier ministre qui devra démissionner.

2. Le Rôle du parlement est réduit lui aussi :

- le chef de l'état préfère le contact direct avec les Français et utilise pour ce faire des moyens divers :
 - La radio et la télévision
 - « Pour être présent partout, c'est un moyen sans égal à condition que je réussisse mes apparitions »
 - Les voyages avec les « bains de foule »
 - Les conférences de presse
 - Les référendums qui prennent une allure de plébiscite

« Français, c'est à moi, vous le savez, que vous allez répondre... l'affaire est entre chacune de vous, chacun de vous et moi-même »
= occasion pour De Gaulle de renouveler sa légitimité

3. Le régime reste démocratique, mais de type autoritaire

- mainmise sur la radio et la télévision
- saisie de journaux
- juridictions d'exception (Cour de Sécurité de l'état)
- polices parallèles

3°) La réforme constitutionnelle de 1962 : l'élection du Président au suffrage universel

a) Le contexte politique

1. La réforme est désormais possible.

- La Guerre d'Algérie est terminée et une vie politique normale est désormais possible, permettant d'envisager un perfectionnement des institutions
- La France ayant achevé la décolonisation peut confier aux français l'élection du chef de l'état

2. Elle est aussi souhaitable pour De Gaulle

2.1. De Gaulle tient à ce que la prééminence de l'exécutif lui survive

- Il veut renforcer la légitimité du Président en le faisant l'élu du SU, pas tant pour lui-même que pour ses successeurs, sachant qu'ils ne pourront avoir la légitimité historique dont il dispose.

2.2. à cause du mécontentement des partis

- Les partis tentent de prendre leur revanche maintenant que l'hypothèque algérienne est levée...
 - ⊕ Ils ne l'ont pas fait précédemment, sachant que De Gaulle était seul à avoir l'autorité et la capacité pour y parvenir.
 - ⊕ Mais maintenant la paix est revenue, et les vieux partis rêvent de revenir au pouvoir comme au temps de la IV^{ème} république en reléguant le président dans un rôle secondaire.
- Le mécontentement croissant des partis est lié :
 - ⊕ à l'autoritarisme de De Gaulle qui réduit le gouvernement à un simple rôle d'exécutant et l'assemblée nationale à une chambre d'enregistrement
 - ⊕ à la nomination de Georges Pompidou au poste de Premier ministre en avril 62
 - Ex-directeur du cabinet de De Gaulle, Pompidou est pour beaucoup un inconnu ; de plus il n'est ni parlementaire, ni homme de parti.
 - Cette nomination est donc considérée comme un défi et une volonté de De Gaulle de diriger davantage et plus facilement encore le gouvernement

2.3. A cause de l'attentat du Petit-Clamart (22 août 62)

- Attentat manqué de l'OAS mais De Gaulle en réchappe d'extrême justesse.
- Il profite de l'intense émotion provoquée par cet attentat et de sa popularité considérable dans l'opinion qui soutient massivement sa politique algérienne

pour annoncer une modification constitutionnelle par voie de référendum ; sa décision était cependant prise bien avant l'attentat, qui ne fait en fait qu'accélérer les choses.

b) Le référendum du 28 octobre 1962.

Il s'agit d'élire désormais le président de la République au suffrage universel.

1. Une opposition générale au projet de la part des corps constitués

1.1. Opposition du parlement

- Au Sénat, son président Gaston Monnerville accuse même De Gaulle de « forfaiture »... Il n'apprécie guère...
- A l'Assemblée, le 5 octobre une motion de censure du « Cartel des Non » (communistes, socialistes, radicaux, M.R.P. et indépendants) provoque la chute du gouvernement Pompidou (= seul cas de motion de censure majoritaire dans l'histoire de la Vème République)
- De Gaulle réplique par la dissolution de l'Assemblée Nationale

1.2. Opposition de tous les partis, sauf l'U.N.R. bien sûr

- Ils estiment qu'une telle réforme est du ressort du parlement, et qu'elle est dangereuse pour la démocratie (cf. précédent de 1848 avec l'élection au SU de Louis Napoléon Bonaparte qui précède la proclamation de l'Empire en 1852...)

1.3. Opposition du Conseil d'état

1.4. Opposition du Conseil Constitutionnel

2. De Gaulle passe outre et l'emporte sur toute la ligne...

- Victoire au référendum
 - 62 % de « OUI »
 - Le président de la République sera donc désormais élu au S.U.
- Victoire aux Législatives
 - Raz-de-marée UNR avec 32 % des suffrages exprimés et 233 députés : la majorité absolue est frôlée.
 - cette majorité absolue obtenue avec l'appoint des 35 sièges du nouveau parti des « Républicains Indépendants », fondé entre les deux tours de scrutin par les modérés de la droite libérale qui suivent De Gaulle, sur l'initiative de M. Giscard d'Estaing
- De Gaulle renomme Pompidou Premier ministre
 - VGE obtient le ministère des finances
 - De Gaulle peut désormais conduire la politique de son choix et l'opposition se retrouve bien mal en point...

B. LE REGLEMENT DE LA QUESTION ALGERIENNE : 1958-1962.

Porté au pouvoir par les adversaires de la décolonisation, les chefs de l'armée au premier rang d'entre-eux, De Gaulle est contraint d'en tenir compte, ne pouvant pas les affronter de front.

En mai 58, il ne semble pas avoir d'avis arrêté sur la solution à apporter au conflit mais il est persuadé que rien ne pourra se faire contre la volonté du peuple algérien, l'aspiration des peuples à disposer d'eux-mêmes allant dans le sens de l'histoire contemporaine.

1°) De Gaulle s'achemine par étapes vers l'indépendance algérienne.

a) Raisons

1. La détermination du F.L.N.

- Le F.L.N. met en place le G.P.R.A.¹ en septembre 1958 affichant ainsi clairement sa position indépendantiste
- Le G.P.R.A. est présidé par Fehrat-Abbas

2. Le désaveu de l'opinion internationale

- France condamnée par l'O.N.U. et par l'opinion internationale pour son attitude en Algérie
- Isolement international gênant, surtout pour De Gaulle qui entend que la France joue sur la scène internationale un rôle de premier ordre...

3. L'opposition croissante à la guerre en métropole même

- L'opinion est essentiellement attentiste et s'en remet à De Gaulle pour régler le problème et elle continue à feindre d'ignorer les horreurs de ce conflit
- La solution se faisant attendre, l'impatience s'accroît, et les minorités agissantes hostiles à la guerre obtiennent des soutiens plus larges
 - hostilité à la guerre parmi une partie des intellectuels
 - « Manifeste des 121 » : soutien aux jeunes qui refusent de servir en Algérie
 - actions du P.C.F, hostile à la guerre d'Algérie
 - aides au F.L.N. (transports de fonds, passage de frontières... cf. réseau Jeanson)

b) Les étapes

1. Au départ, De Gaulle prend ses distances avec les activistes.

- Elimination des comités de salut public
- Armée ramenée à un rôle purement militaire, la « pacification » étant accélérée :
 - Populations regroupées hors des « zones interdites »
 - F.L.N. progressivement isolé
- Sur le plan politique : création du collège unique, suite aux fraternisations organisées par l'armée en européens et algériens.
- L'armée croit toujours à une solution militaire mais De Gaulle ne s'engage pas, et notamment en faveur de l'Algérie française

2. « La Paix des Braves » en septembre 1958

- Proposition d'une reddition honorable au F.L.N. : proposition de négociation, mais en « laissant les couteaux au vestiaire » (cessez-le-feu puis négociations)
- Refus du F.L.N. qui veut négocier avant le cessez-le-feu
- Conséquences :
 - Relance des opérations militaires
 - Plan de Constantine qui cherche une solution dans le cadre d'un rapide développement économique et social de l'Algérie.

3. Le droit de l'Algérie à « l'autodétermination » : septembre 1959

- L'Algérie est à peu près pacifiée ce qui permet une relance politique
- De Gaulle refuse de négocier avec les chefs de l'insurrection, et pour les contourner proclame le droit des algériens à l'autodétermination

¹ GPRA : Gouvernement Provisoire de la République Algérienne

- Conséquence : farouche opposition à De Gaulle des Européens d'Algérie...

4. en mars 1960 il parle d' « Algérie algérienne »

5. en novembre 1960, il parle de « République algérienne »

- Le fossé se creuse entre les musulmans et les Européens et des heurts violents les opposent.
 - Les pieds-noirs se refusent à ce que l'Algérie puisse devenir indépendante (cf. Semaine des barricades)
 - Les musulmans y aspirent de plus en plus (cf. cris de « Algérie algérienne » qui accueillent De Gaulle lors d'une visite officielle en 1960)
- Le gouvernement ouvre des pourparlers avec le F.L.N.

6. En avril 1961 : De Gaulle parle désormais « d'état algérien souverain »

2°) Sur place, la tension est entretenue par les activistes de l'Algérie Française

Français d'Algérie et militaires ont le sentiment d'avoir été trahis par De Gaulle et rêvent désormais d'un nouveau 13 mai qui se ferait cette fois-ci contre lui.

a) La semaine des barricades : Alger, janvier 1960

- ⇒ Soulèvement des français d'Algérie, et notamment des étudiants conduits par Lagailarde, suite au droit à l'autodétermination et lorsque le général Massu, très populaire, est rappelé
- ⇒ Alger est hérissé de barricades... mais l'armée hésite à suivre les insurgés qui finissent par se rendre au bout d'une semaine, et après un discours très ferme de De Gaulle :

29 janvier 1960

« ...Ensuite, je m'adresse à l'armée (...) En fin de compte, l'ordre public devra être rétabli. Les moyens à employer pour que force reste à la loi pourront être de diverses sortes. Mais votre devoir est d'y parvenir. J'en ai donné, j'en donne l'ordre. Enfin je m'adresse à la France. Eh bien ! Mon cher et vieux pays, nous voici donc ensemble encore une fois, face à une lourde épreuve. En vertu du mandat que le peuple m'a donné et de la légitimité nationale que j'incarne depuis 20 ans, je demande à tous et à toutes de me soutenir quoiqu'il arrive.

Et tandis que les coupables, qui rêvent d'être des usurpateurs, se donnent pour prétexte la décision que j'ai arrêtée au sujet de l'Algérie, qu'on sache partout, qu'on sache bien, que je n'y reviendrai pas.

Céder sur ce point et dans ces conditions, ce serait brûler en Algérie les atouts que nous avons encore, mais ce serait aussi abaisser l'état devant l'outrage qui lui est fait et la menace qui le vise. Du coup la France ne serait plus qu'un pauvre jouet disloqué sur l'océan des aventures. »

- ⇒ Pour manifester clairement aux activistes et aux militaires que la nation est avec lui, De Gaulle soumet le droit à l'autodétermination de l'Algérie à référendum en janvier 1961
- ... Il obtient 75 % de « OUI »

b) Le Putsch des généraux d'Alger du 22 avril 1961

1. Tentative de putsch menée par 4 généraux d'Alger :

- Les généraux Challe (commandant en chef en Algérie), Salan, Jouhaud, Zeller, entraînent avec eux une partie de l'armée et préparent une action aéroportée en métropole
- La situation, qui fait suite à l'annonce de pourparlers officiels avec le G.P.R.A. début avril, est particulièrement dramatique.

2. Echec du fait :

- Du refus des soldats du contingent de suivre les officiers rebelles (ils s'informent par les postes de radio à transistors)
- De la fermeté du général De Gaulle
 - intervention télévisée ferme
 - proclamation de l'article 16
 - arrestations en métropole

Extrait du discours du 23 avril 1961

« Les coupables de l'usurpation ont exploité la passion des cadres de certaines unités spécialisées, l'adhésion enflammée d'une Partie de la population de souche européenne qu'égarèrent les craintes et les mythes, l'impuissance des responsables submergés par la conjuration militaire. Ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite ; il a une réalité : un groupe d'officiers, partisans, ambitieux et fanatiques. Ce groupe et ce quarteron possèdent un savoir-faire expéditif et limité. Mais ils ne voient et ne comprennent la nation et le monde que déformés à travers leur frénésie Leur entreprise conduit tout droit à un désastre national

Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens soient employés pour barrer partout la route à ces hommes là, en attendant de les réduire. J'interdis à tout français et, d'abord, à tout soldat d'exécuter aucun de leurs ordres. L'argument suivant lequel il pourrait être localement nécessaire d'accepter leur commandement sous prétexte d'obligations opérationnelles ou administratives ne saurait tromper personne. Les seuls chefs, civils et militaires, qui aient le droit d'assumer les responsabilités sont ceux qui ont été régulièrement nommés pour cela et que, précisément les insurgés empêchent de le faire. »

c) L'action terroriste de l'O.A.S.

→ «Organisation Armée Secrète », qui regroupe tous les activistes

1. Ses buts :

- Empêcher tout accord avec le F.L.N.
- Renverser le pouvoir gaulliste
- Détruire systématiquement tout ce qui a été édifié par la France en Algérie une fois l'accord réalisé (terre brûlée)

2. Ses méthodes :

- La Terreur par les attentats (20 morts par jour à Alger en janvier 1962)
- Plusieurs attentats contre De Gaulle
- Fusillade de la Rue d'Isly (26 mars 62 ; 46 Morts) provoquée par l'O.A.S. pendant une manifestation de français à laquelle l'armée s'oppose.

3. Des complicités jusqu'au plus haut niveau

→ Complicités notamment dans la police parisienne dont une partie mène une répression sanglante

- Plus de 100 morts et des milliers de blessés après une manifestation des algériens de Paris en octobre 1961 (6 morts selon la France, 200 selon le FLN)
- 8 Morts au métro Charonne au cours d'une manifestation de gauche demandant une lutte plus active contre l'OAS (février 1962)

4. Seul résultat tangible : l'action de l'OAS interdit toute cohabitation entre européens et musulmans

⇒ L'indépendance de l'Algérie s'accompagnera du départ de la plus grande partie de la communauté européenne qui va quitter avec déchirement une terre où elle était née en abandonnant l'essentiel de ses biens et en affrontant un difficile reclassement en métropole.

ex : L'ACTION DE L'O.A.S. EN METROPOLE : instructions en mars 62

« Pour la phase finale de notre lutte trois objectifs sont fixés par le Général Salan à l'OAS métropolitaine :

- 1) *Paralysie du pouvoir gaulliste*
- 2) *Création d'un climat d'insécurité généralisée*
- 3) *Paralysie totale du pays.*

PARALYSIE DU POUVOIR GAULLISTE

Il s'agit de couper les organes administratifs régionaux et départementaux de toute instruction centrale... S'attaquer en outre à tout ce et à tous ceux qui représentent l'autorité de l'état.

INSECURITE GENERALISEE

Il s'agit de créer en métropole un climat d'inquiétude tel que les gens n'osent plus sortir de chez eux une fois la nuit tombée, n'entreprennent que des voyages indispensables, hésitent à s'engager sur les routes.

Pour ce faire :

- *Abattre les personnalités influentes du communisme et de gaullisme*
- *Harcèlement par armes automatiques des véhicules circulant la nuit*
- *coups de feu sur les passants isolés*
- *grenades offensives aux sorties des spectacles, des restaurants et des bars...*
- *incendies de voitures au parking*

PARALYSIE TOTALE DU PAYS

Il s'agit de s'attaquer aux moyens de communications, aux transports d'énergie, aux télécommunications et si possible de provoquer des grèves générales...

Je couvrirai personnellement les bavures qui ne manqueront pas de se produire : il ne s'agit plus en effet de ménager l'opinion métropolitaine, mais bien au contraire de mettre le paquet pour aider nos camarades d'Algérie en portant la guerre en Métropole. »

3°) La fin de la guerre d'Algérie et ses conséquences

a) L'indépendance de l'Algérie

1. négociations avec le GPRA

- De Gaulle tente de conserver le Sahara
- En vain : il finit par renoncer.

2. les ACCORDS D'EVIAN et l'indépendance algérienne

- Ils sont signés le 18 mars 1962 et organisent la création d'un état algérien

- Ces accords sont ratifiés par référendum le 8 avril 1962 avec 90,6 % des voix (et 24,4 % d'abstentions)
- Les Algériens se prononcent pour l'indépendance à 99,7 % le 1er juillet 1962
- Le 3 juillet la France reconnaît officiellement l'Algérie indépendante

3. sur place les choses se passent mal

- Politique de la terre brûlée menée par l'OAS
- Affrontements OAS - armée
- Exode massif des pieds-noirs (800 000 sur 1000 000)
 - partent rapidement vers la France dans des conditions matérielles dramatiques
 - bonne adaptation et intégration dans la communauté nationale
 - implantation préférentielle dans le sud de la France, y compris la Corse
 - apportent un sang neuf ainsi que leurs compétences
- Exode des « harkis » (Algériens ayant combattu pour la France)

b) Conséquences politiques

1. Renforcement de la pratique autoritaire du pouvoir par De Gaulle du fait:

- de la gravité des événements eux-mêmes
- de l'appui massif des français à sa politique algérienne
- de l'incapacité des partis à trouver une solution de rechange

2. La guerre d'Algérie finie, une page est tournée :

- démission de Michel DEBRE en avril 62
- nomination de Georges POMPIDOU au poste de Premier ministre

3. La guerre d'Algérie a profondément troublé les consciences et laisse derrière elle des déchirements durables:

- Pb de la torture, de la violence
- déchirement de la nation
- hostilité à l'égard des algériens et développement du racisme
- relations difficiles entre France et Algérie

De GAULLE peut maintenant essayer de se consacrer à son grand dessein : rendre à la France son rang dans le concert des nations.

C. LES SUCCES DU GAULLISME DE 1958 A 1962

1°) L'achèvement de la décolonisation.

La décolonisation en Afrique noire se fit de façon beaucoup plus pacifique

a) En 1958, liquidation de l'ancien Empire.

☞ Aux colonies le choix est donné entre :

⇒ L'indépendance immédiate et totale :

- Il suffit de voter non au référendum de 1958, ce qui entraîne la rupture de tout lien avec la France.
- C'est le cas de la seule Guinée de Sékou Touré, marxiste, qui tourne son pays vers l'URSS.

- ⇒ L'autonomie dans le cadre de la « Communauté »
= étape pour la préparation de l'indépendance ultérieure, par un vote favorable au référendum

b) Dès 1960 les Etats de la communauté accèdent à l'indépendance

- Souveraineté totale et indépendance sans pour autant rompre avec la France pour 12 ex-colonies d'Afrique noire et Madagascar
- Liens de coopération et relations qui restent généralement privilégiées avec la France
- Entrée à l'ONU

c) En 1962 la décolonisation est donc terminée pour l'essentiel

Ne subsistent plus de l'expansion à travers le monde que :

Djibouti
Les Comores
La Réunion
Les Antilles
La Guyane
St Pierre et Miquelon
La Polynésie
La Nouvelle-Calédonie

La France peut maintenant jouer un rôle dans le tiers-monde entre les USA et l'URSS, ce qu'elle va s'employer à faire

2°) Le rétablissement de la situation financière.

- ⇒ un contexte favorable d'expansion économique
- ⇒ le Plan PINAY-RUEFF de décembre 1958
 - Pinay = ministre des finances
 - Rueff = conseiller économique du Président
 - Pour De Gaulle, la France se doit d'avoir une monnaie forte

a) Les mesures monétaires

- Dévaluation importante du franc : 17,5 %
- Rétablissement de la convertibilité en or
- Création d'un nouveau franc = 100 AF (ce « franc lourd » est une mesure purement technique et essentiellement psychologique)

b) Les mesures d'accompagnement

1. la recherche de l'équilibre budgétaire

- par suppression des subventions
- par augmentation des impôts

2. des mesures libérales

- libération des échanges
- fin de l'indexation des prix (mais pas du SMIC)

3°) Les transformations dans le domaine agricole

a) Mécontentement paysan en 1960-62

- ⇒ Engendré par
 - la suppression de l'indexation des prix engendre leur baisse relative et donc une diminution du revenu et du pouvoir d'achat des paysans
 - la mauvaise adaptation au marché et à la concurrence internationale des petites entreprises du monde rural, laquelle est donc fort mal vécue car elle entraîne bien des remises en question
- ⇒ Exprimé par des manifestations violentes
 - « prise » de la sous-préfecture de Morlaix en juin 1961
 - barrages sur les routes

b) Les lois-cadres d'E. Pisani et la modernisation de l'agriculture française

- 1960 et surtout 1962
- but : parvenir à la création de grands domaines économiquement rentables

1. Création des SAFER

- « Société d'aménagement foncier et d'établissement rural »
- Prioritaire pour l'achat des terres, notamment au moment des successions, la SAFER les revend ensuite à bon escient en fonction de critères d'efficacité agricole

2. Institution de l'I.V.D.

- Indemnité viagère de départ
- Pour que les agriculteurs âgés quittent la terre et la direction des exploitations, chaque année et leur vie durant, une sorte de retraite, leur est désormais versée
- Mesure sociale en même temps que visant à permettre le rajeunissement des exploitants qui facilitera la modernisation de l'agriculture

c) Mise en place du marché commun agricole en 1962

- Elargissement des débouchés de l'agriculture française
- Contribution à l'essor et à la modernisation de celle-ci

4°) Les transformations de l'enseignement

a) Obligation scolaire portée à 16 ans

= allongement de la durée de la scolarisation pour augmenter le niveau culturel moyen et s'adapter ainsi aux exigences nouvelles de l'économie qui nécessite un personnel mieux formé.

b) La naissance des collèges

- Auparavant filière courte et populaire « primaire - cours complémentaire » et filière noble pour l'élite sociale : le lycée, qui ouvre sur les formations longues
- 1963 : toutes les classes du premier cycle du second degré, de la 6ème à la 3ème, sont réunies dans des établissements autonomes, CEG ou CES, qui seront plus tard unifiés en « collèges »
- La création des collèges et la limitation des lycées au second cycle du second degré constitue une démocratisation de l'enseignement, à un moment où arrivent à cet âge les générations particulièrement nombreuses du baby-boom : l'effort

consenti n'en est que plus important, que ce soit sur le plan de la construction ou de la formation des maîtres.

c) La loi Debré (décembre 1959)

- Définit les relations entre l'état et l'école privée
- Contrats entre l'état et les écoles libres
 - avantages financiers (rétribution des enseignants par l'état...)
 - mais respect de certaines contraintes en contrepartie (programmes...)
- Hostilité des ultras de l'école libre mais aussi des ultras de la laïcité

II. L'APOGEE DE LA REPUBLIQUE GAULLIENNE ET LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIETE FRANCAISE : 1962-1967

A. L'INDEPENDANCE NATIONALE.

1°/ Une force militaire indépendante.

a) La volonté d'indépendance sur le plan militaire.

1. Poursuite du programme de recherche et d'armement nucléaire :

- la France ne saurait confier à personne d'autre qu'à elle-même le soin d'assurer sa défense et doit s'équiper d'une force de dissuasion nucléaire
- La France fait exploser sa première bombe A en 1960 et la bombe H en 1966
 - Elle se lance dans un programme d'équipement (avec construction de sous-marins nucléaires, silos de fusées nucléaires et avions)

2. Refus de s'associer aux traités internationaux sur le nucléaire

- Au traité de Moscou d'interdiction des essais nucléaires atmosphériques en 1963
- Au traité de non-prolifération des armes nucléaires en 1968

3. Rejet du « Grand Dessein » de Kennedy

- De Gaulle, qui avait proposé en 1958 un projet de directoire à 3 de l'Alliance Atlantique, refuse à son tour en 1962 le « Grand Dessein » de Kennedy qui voulait intégrer les forces européennes y compris nucléaires dans l'OTAN, les USA gardant seuls le pouvoir de décision nucléaire.

4. Retrait de la France de l'OTAN

- La France reste membre de l'Alliance Atlantique mais
 - en 1963 : retrait de la flotte française de l'OTAN
 - en 1966 : retrait de toutes les forces françaises
- Toutes les forces françaises sont désormais exclusivement sous autorité et commandement français, et les forces de l'OTAN sont invitées à quitter le territoire français, quartier général en tête...

La volonté d'indépendance face à l'impérialisme américain est très forte mais il n'y a aucun reniement d'alliance : en 1962, la France est le plus fidèle allié des USA dans la crise de Cuba : « Si c'est la guerre, nous la ferons aux côtés des américains »

2°) La redéfinition de la place de la France dans le monde

a) Le refus de l'hégémonie américaine

De Gaulle tout en restant l'allié des USA, mène à leur égard une politique autonome et critique

De Gaulle prend un certain nombre d'initiatives sur le plan économique et diplomatique qui manifestent clairement cette volonté d'indépendance déjà exprimée sur le plan militaire et stratégique.

1. La volonté d'indépendance sur le plan économique et financier

1.1. Contrôle et limitation des investissements américains en France

- pour éviter la mise sous tutelle de notre industrie nationale et conserver notre indépendance sur le plan économique

1.2. Volonté de développer la recherche et l'industrie française

- Il s'agit là encore de faire face aux tentatives hégémoniques américaines
 - ⊕ Efforts pour une filière française de l'énergie nucléaire pour éviter le recours aux brevets américains
 - ⊕ Plan Calcul pour développer l'informatique française ; soutien à « Bull »
- Avion supersonique « Concorde » en collaboration avec les anglais

1.3. Offensive contre la suprématie du \$ à partir de 1965

- De Gaulle est favorable à un système monétaire qui ne serait fondé que sur l'or.
- La France vend donc ses \$ pour se constituer des réserves exclusivement en or !
- l'offensive tourne court en raison de l'affaiblissement du franc en 68-69.

2. le discours de Pnom-Penh (01.07.1966)

- Condamnation de l'intervention américaine au Vietnam et de la responsabilité des USA dans la guerre
- Condamnation faite dans la capitale du Cambodge où il est reçu par le prince Sihanouk, à proximité même du Vietnam où se battent les soldats américains !...

3. « Vive le Québec Libre »

- Alors qu'il est en voyage officiel au Canada en Juillet 1967, dans un pays largement anglophone, mais au Québec c'est à dire aussi à proximité immédiate des Etats-Unis, De Gaulle conclut le discours qu'il fait à l'hôtel de ville de Montréal, par ce fameux « Vive le Québec Libre »
- L'incident diplomatique avec le pays hôte est immédiat, et l'opinion américaine scandalisée!

→ Extrait :

« C'est une immense émotion qui remplit mon cœur en voyant devant moi la ville française de Montréal.

Au nom de la France, je vous salue de tout mon cœur. Si vous saviez quelle confiance la France, réveillée après d'immenses épreuves, porte vers vous, si vous saviez quelle affection elle recommence à ressentir pour les Français du Canada. C'est pourquoi elle a conclu avec les Gouvernements du Québec, des accords, pour que les Français de part et d'autre de l'Atlantique travaillent ensemble à une même œuvre française. (...)

Vive Montréal ! Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! Vive le Canada français et vive la France ! »

b) Le rapprochement avec les pays socialistes.

- ⇒ Hostilité de De Gaulle aux blocs et volonté de rééquilibrer la politique extérieure de la France
- ⇒ Développement de la coopération et rapprochement avec L'URSS
- ⇒ Reconnaissance de la Chine Populaire en 1964
- ⇒ Rapprochement avec les démocraties populaires

- Voyages en Europe de l'Est et liens plus particuliers avec la Roumanie (coopération pour la création de complexes touristiques sur la Mer Noire) et la Pologne (coopération au niveau des chantiers navals de la Baltique)
- Il espère à terme la désatellisation de l'Europe de l'E, et la constitution d'une grande Europe, de « l'Atlantique à l'Oural » « *Ce sont les nations... qui constituent en fin de compte les éléments irréductibles et les ressorts indispensables de la vie universelle* » (De Gaulle à Bucarest en mai 1968)

c) Une audience nouvelle dans le Tiers-Monde

- Le nationalisme gaulliste et l'opposition à l'hégémonie des deux supergrands rencontre des échos dans le tiers-monde.
- ⇒ En Chine
- ⇒ Dans les nations nouvelles non-alignées du fait de l'exaltation de l'indépendance nationale (cf. voyage en Amérique latine)
- ⇒ Dans le monde arabe du fait des distances prises avec Israël en 1967 (embargo sur livraisons d'armes)
- ⇒ Coopération avec les anciennes colonies d'Afrique Noire, avec aide financière importante mais aussi contrôle politique occulte (Foccart)

3°) La politique européenne de De Gaulle

→ Deux visions de l'Europe s'opposent en France :

a) Au M.R.P. et à la SFIO :

- On souhaite une Europe
 - supranationale (capable d'imposer ses décisions aux états membres)
 - atlantique (étroitement liée aux USA contre l'URSS)
 - élargie à la GB

b) La Position de De Gaulle :

1. « Une Europe des Patries », une « Europe des Nations »

- Hostilité à tout pouvoir supranational, tout abandon de souveraineté nationale
- Il provoque une crise en 1965 quand il est question de prendre les décisions du Conseil des ministres européens à la majorité et non plus à l'unanimité ; il obtient gain de cause en 1966, les partenaires de la France renonçant à la majorité
- Il provoque plusieurs crises pour que la création du marché commun agricole soit conforme à ses vues : en fait De Gaulle ne veut pas que l'Europe soit contraire aux intérêts de la France

2. Une Europe indépendante des USA donc sans la GB.

- A deux reprises, en 1963 et 1967, De Gaulle s'oppose à l'entrée de la GB dans la CEE, que non seulement elle avait boudé en 1958, mais qu'elle avait aussi cherché à torpiller de l'extérieur en étant à l'origine de l'AELE.
- De Gaulle considère que la GB n'est pas mûre pour entrer dans l'Europe.
 - Il estime que son objectif est de lutter contre la CEE de l'intérieur avec la perspective de la dissoudre dans une sorte de vaste zone de libre-échange intégrant le Commonwealth auquel elle reste trop attachée.
 - Il pense qu'elle est toujours trop liée aux USA, lesquels voient maintenant dans l'Europe un concurrent un peu trop redoutable qu'il faudrait affaiblir. La

GB serait en quelque sorte «le « Cheval de Troie » des USA en Europe et mieux vaut donc qu'elle reste en dehors selon lui ...

- De Gaulle veut une France indépendante dans une Europe indépendante et non pas d'une Europe soumise aux volontés américaines.

Pour reprendre sa formule, De Gaulle veut donc « une France indépendante dans une Europe indépendante »

3. Une Europe fondée sur le rapprochement franco-allemand

- Il est pour De Gaulle une nécessité absolue pour les deux peuples et pour la paix, pour la construction européenne aussi, l'axe franco-allemand étant selon lui essentiel pour progresser.
- Traité solennel de coopération signé par De Gaulle et le Chancelier Adenauer en Janvier 1963
- Voyage officiel de De Gaulle en Allemagne, où il prononce tous ses discours en langue allemande : un beau succès populaire, et politique

B. LA VIE POLITIQUE INTERIEURE : LES PREMIERES DECONVENUES ELECTORALES.

En 1965, De Gaulle paraît à l'apogée de son pouvoir d'autant que les partis ont perdu toute crédibilité depuis 62 et qu'ils apparaissent passablement vieillies et usés.

1°) L'élection présidentielle de 1965.

a) Au premier tour

1. De Gaulle

- Il s'est présenté tardivement n'a pas fait campagne...
- Avec 43,7 % des suffrages, il est mis en ballottage ce qui constitue une surprise
- Passablement déçu, il songe un temps à ne pas se présenter au second tour, mais la persuasion de ses fidèles parvient à le convaincre de se maintenir et de se battre pour être élu

2. Deux autres Candidats importants s'étaient présentés contre le G¹

- J. LECANUET, candidat centriste et européen qui mène une campagne jeune à la Kennedy = 16 % des voix
- F. MITTERAND candidat de la gauche unie qui s'est présenté en franc-tireur, mène une campagne de défense de la République face au pouvoir personnel = 32,2 % des voix

b) Au second tour, De Gaulle se bat avec vigueur

- Pour la première fois les Français de massent devant les écrans de T.V.
- De Gaulle est réélu avec 54,5 % des voix
- F. Mitterrand réunit 45, 5 % des voix ce qui lui donne une stature politique avec laquelle les grands partis devront désormais compter.

2°) Les élections législatives de 1967

a) La préparation des élections chez les gaullistes

- G. Pompidou remanie le gouvernement et écarte V. Giscard d'Estaing, ministre des finances dont le plan de stabilisation de 1963 destiné à calmer une surchauffe économique est rendu responsable du mécontentement qui a engendré la mise en ballottage du général.
- Il réorganise le parti gaulliste, qui prend le nom d'U.D.R. (Union des Démocrates pour la République)
- Il impose une candidature unique de la majorité

b) La préparation dans l'opposition

- F. Mitterand rassemble la gauche non communiste (socialistes, radicaux, clubs) dans la F.G.D.S. (Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste)
- J. Lecanuet réunit M.R.P. et modérés dans le « Centre Démocrate »

c) Les résultats

- La majorité gaulliste ne conserve la majorité que de justesse, grâce au vote des territoires d'outre-mer...
- La gauche progresse beaucoup, frôle la victoire grâce au désistement systématique entre les partis de gauche et à un bon report des voix

3°/ Cette double déconvenue témoigne de la fragilité du pouvoir gaulliste et multiplie les tensions

- Les grèves reprennent
- L'opposition est exaspérée par l'exercice personnel du pouvoir
- Le malaise gagne certains gaullistes, qui sont divisés sur le bien-fondé de la politique extérieure de De Gaulle à propos de :
 - la condamnation d'Israël par De Gaulle lors de la guerre des 6 jours en 1967, par l'embargo sur les armes à destination de ce pays, et une politique plutôt pro-arabe
 - l'appui ouvert de De Gaulle à l'indépendance du Québec lors du voyage du chef de l'état au Canada en 67 (« Vive le Québec libre »)
- VGE dénonce les dangers de « l'exercice solitaire du pouvoir » prenant ainsi ses distances avec les gaullistes

C. LA MODERNISATION DE L'ECONOMIE FRANCAISE ET LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIETE.

1°) Croissance économique et modernisation

a) Les fondements de l'action économique

- Une monnaie forte, qui reste stable jusqu'en 1969
- Un budget équilibré
- « L'ardente obligation du plan » qui favorise la concentration et l'investissement privé.
- Une balance des paiements extérieurs équilibrée (les excédents permettent le remboursement des dettes extérieures et la constitution de réserves garantissant la solidité du franc)

b) Industrialisation et modernisation

- Pour avoir une France forte et indépendante
- Œuvre du Premier ministre

- Il encourage à la constitution de grands groupes industriels pour qu'ils parviennent à une taille européenne et internationale
- Il soutient les grandes réalisations de prestige
 - construction du « France », un des derniers grands transatlantiques
 - construction du « Concorde », premier avion de transport supersonique
- Soutien aussi aux secteurs de pointe et d'avenir : aéronautique, nucléaire, informatique, télécommunications.
- La croissance industrielle continue : c'est le miracle économique français
 - léger ralentissement avec le plan de stabilisation de Giscard en 63
 - 58 à 68 : Production industrielle augmente de 50 %
 - plein emploi (1967 = 400 000 chômeurs)
 - en 1968 le niveau de vie moyen est le double de celui de 1950

c) L'extension du rôle de l'état : grands projets et aménagement du territoire

- création de la DATAR : délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
- décentralisation industrielle
- développement des métropoles d'équilibre et des villes nouvelles autour de Paris, aménagement du quartier de la Défense
- premières autoroutes

d) La modernisation implique des reconversions parfois douloureuses

- Mineurs menacés par une politique énergétique qui mise sur le pétrole meilleur marché : longue grève en mars 63
- idem pour mineurs du bassin ferifère en Lorraine

Mais dans l'ensemble calme social favorisé par la croissance et par la mise en place de la société de consommation.

2°) Une société en profonde mutation

Durant les 30 ans qui succèdent à la guerre, la France connaît une profonde transformation de la société

a) La société française est devenue une société de salariés.

1. Déclin des travailleurs indépendants

- exploitants agricoles, petits commerçants, artisans ne représentant plus que 15 % de la pop active en 1975
- déclin le plus spectaculaire = paysannerie avec exode rural très important.

2. Essor spectaculaire des employés

- de + en + de femmes,
- niveau de vie souvent comparable à celui des ouvriers,
- espoir + grand de promotion sociale avec possibilité de faire carrière, de devenir cadre
- nouvelle moyenne bourgeoisie de fonctionnaires, cadres moyens et supérieurs

3. Les ouvriers

3.1. milieu hétérogène

- français et étrangers
 - ⊕ français : élite ouvrière

- ⊕ immigrés : importance des travailleurs immigrés dont la présence rendue nécessaire par le plein emploi et la prospérité et qui effectuent les travaux les plus pénibles et les plus mal payés
 - qualifiés et non qualifiés
 - ouvriers des grandes entreprises aux syndicats puissants et ceux des petites entreprises de province

3.2. facteurs d'unité

- conditions de travail difficiles et accélération des cadences
- accidents du travail nombreux (4000 décès/an)
- inégalité face à l'éducation et la culture
- faibles possibilités de promotion sociale

3.3. en voie d'intégration dans la société par

- hausse niveau de vie
- développement éducation
- rôle des syndicats

b) La persistance des inégalités sociales

La société française se caractérise par d'importantes différences de patrimoine et de revenus. L'apparente uniformisation des consommations ne doit pas masquer les profondes inégalités qui subsistent

1. Une mince couche sociale privilégiée et dominante

- Hauts fonctionnaires, dirigeants d'entreprises, technocrates et personnel politique à un degré moindre
- personnes issues de milieux privilégiés par la fortune et la culture
- Haute bourgeoisie, élites dirigeantes + nouveaux riches liés à la spéculation immobilière

2. Mais aussi des laissés pour compte de la croissance

- Immigrés voués aux bidonvilles des banlieues
- Petits paysans vivant avant de partir vers les grandes villes dans les grands ensembles des banlieues dortoirs
- Ouvriers des industries en déclin
- Vieillards aux pensions dérisoires

c) La montée des jeunes

1. Arrivée à l'adolescence des générations nombreuses du baby-boom

= de + en + scolarisés dans 1e secondaire

737 000 en 1945

3 718 000 en 1972

= doublement du nombre des étudiants entre 1961 et 1968 ; ils sont environ 500 000.

2. Une autre culture, d'autres valeurs

La jeunesse s'ouvre à un monde en mutation et refuse d'accepter les valeurs et les règles du jeu des générations précédentes

2.1. développement d'une culture propre à cette classe d'âge

- cf. rock'n'roll, pop'art, Andy Warhol
- aspect international lié au développement des médias

2.2. assez forte politisation

- On regarde vers
 - ⊕ Che Guevara qui appelle à multiplier les soulèvements anti-impérialistes
 - ⊕ La Révolution culturelle chinoise qui affirme qu' « on a raison de se révolter »
 - ⊕ Ho-Chi-Minh et la résistance du peuple vietnamien
- On milite contre l'intervention des USA au Viêt-nam : « US Go home »

2.3. développement de la contestation

On conteste la société de consommation et les valeurs de la vieille France qui restent encore prédominantes à l'époque mais sont de plus en plus mal supportées : autorité, devoir, travail, conformisme, et la perspective de s'enrichir pour consommer.

Mais cela n'inquiétait guère... Et le « Grand Charles » pensait que les étudiants n'étaient guère capables de manifester que pour le prix du ticket de restaurant universitaire...

III. LA FIN DE LA PRESIDENCE DE DE GAULLE : 1968.1969

A. LA CRISE DE MAI-JUIN 1968

- Une des crises les plus profondes qui secouent la Vème République
 - nuits de barricades et d'émeutes
 - gigantesques cortèges
 - 9 à 10 millions de grévistes
 - paralysie de l'état qui semble s'évanouir
- Une crise complexe et multiforme
 - Une dimension internationale, qui affecte aussi les universités des USA, d'Allemagne, d'Italie, du Japon... mais en France l'originalité est que le mouvement universitaire débouche sur une grande grève ouvrière et sur une crise politique profonde qui déstabilise le régime.
 - La crise d'une université qui a grandi trop vite
 - La poussée de la jeunesse et montée de nouvelles forces politiques rassemblées dans le « gauchisme » se situant résolument hors du système
 - La crise d'une société bloquée, rigide, malgré ses transformations rapides et refus du triptyque « métro-boulot-dodo »
 - L'usure et le vieillissement d'un pouvoir dont le chef âgé, 77 ans, s'est laissé isoler
 - Une crise de civilisation : rejet du consumérisme, de l'autorité hiérarchique et explosion libertaire avec la fête, la communication, la prise de la parole, la libre expression, la spontanéité, la créativité
 - « *Cette révolution est d'abord spirituelle : L'esprit se venge (...Etudiants, jeunes, ouvriers (...)) ne demande pas cent mille francs par mois, mais à changer la vie* » (Maurice Clavel dans Combat du 28 mai 1968)
 - Des slogans révélateurs qui parlent d'eux-mêmes :
 - « Il est interdit d'interdire »
 - « L'imagination au pouvoir »
 - « Sous les pavés, la plage »
 - « Soyez raisonnable : demandez l'impossible »
 - « Prends tes désirs pour des réalités »
 - Et pour De Gaulle, c'est « la chienlit »...

1°) La révolte étudiante : 2.12 Mai

a) L'agitation étudiante démarre à Nanterre

- A la faculté des lettres et sciences humaines, les étudiants en sociologie étant à la pointe de la contestation
- C'est en mars 68 que le mouvement s'amplifie : contestation du règlement de la cité universitaire, agitation, grèves, bagarres avec l'extrême-droite, occupation du bâtiment administratif
- Cette agitation est le fait de petits groupuscules d'extrême-gauche très politisés qualifiés de « gauchistes » par les uns d' « enragés » par les autres . Ce sont des trotskistes, maoïstes, anarchistes... regroupés dans le « mouvement du 22 mars » avec D. Cohn-Bendit.
- La fermeture de la faculté de Nanterre devenue ingouvernable engendre un déplacement du mouvement à la Sorbonne

b) A Paris, le quartier latin est en état de siège

- La Sorbonne est fermée et occupée
- Nombreuses manifestations, bagarres et affrontements violents avec la police ; la solidarité étudiante se développe
- Barricades dans le quartier latin, dressées par les étudiants
- Violents affrontements dans la nuit du 10 au 11 mai
 - à l'aube les C.R.S. les enlèvent et les voitures brûlent dans le centre de Paris
 - la répression est violente, mais Pompidou avait donné les ordres pour qu'aucun mort ne soit à déplorer, ce qui aurait sans doute entraîné un dérapage total de la situation...

c) L'extension du mouvement

1. Les facultés de France sont partout occupées par les étudiants

→ Elles deviennent des lieux de débats permanents où l'on refait l'université et le monde, et où l'on prépare la révolution. Les murs ont la parole, se couvrent d'affiches et de slogans...

2. L'intervention des forces de gauche

- Soutien aux revendications étudiantes
- Condamnation des brutalités policières
- Mais condamnation des « gauchistes », tout particulièrement de la part du P.C.F. et de son secrétaire G. Marchais. Complètement dépassés par le mouvement, ne le comprenant pas et ne le contrôlant pas davantage, le P.C.F. et la C.G.T. tenteront de le récupérer et faute d'y parvenir s'efforcent de le freiner

2°) La crise sociale du 13 au 27 mai 1968

a) Le 13 mai 1968

- Gigantesque manifestation à travers la capitale (plusieurs centaines de milliers de personnes) et dans les villes de province
- Slogan : « 10 ans, ça suffit ! »
- Grève générale le même jour à l'appel des syndicats ouvriers et de la F.E.N., par solidarité avec les étudiants

b) La grève générale

A partir de cette date, la grève générale fait tâche d'huile et en quelques jours paralyse toute l'industrie et les services publics.

- Le mouvement est spontané et les usines sont occupées : 9 à 10 millions de grévistes
- La C.G.T. est débordée...
 - Elle tente de récupérer le mouvement, de le cantonner dans des limites revendicatives
 - Elle ferme les usines aux étudiants qui voient dans le mouvement ouvrier le début de la révolution
- Le gouvernement Pompidou cherche alors la solution du côté des syndicats et de la C.G.T. dont le secrétaire général Georges Séguy déclare à l'époque :

« *L'heure n'est pas aux bavardages sur la transformation profonde de la société* »...

c) Le 27 mai : les « ACCORDS DE GRENELLE »

- Accord négocié entre le gouvernement, le patronat et les syndicats.
- Contenu :
 - augmentation de salaires
 - diminution des temps de travail
 - affirmation du droit syndical dans les entreprises
- Mais quand les syndicats reviennent à la base... les ouvriers de la régie Renault refusent les accords : c'est l'impasse...

3°) la phase politique : 27 mai - 23 juin 1968

a) La crise politique

1. la décomposition du pouvoir gaulliste

1.1. De Gaulle est dépassé par les événements et n'en saisit pas la portée

- Il laisse agir Pompidou et du 14 au 18 mai voyage en Roumanie comme il avait été prévu
- Il annonce un référendum sur la «Participation » c'est à dire « l'association plus étendue du personnel à la gestion des entreprises », lequel ne pourra pas être organisé : Il mise totalement à côté de la plaque... Le projet est dérisoire face à l'ampleur et à la nature profonde du mouvement. Dans la majorité certains l'invitent même à démissionner...

1.2. Le pouvoir semble vacant :

- Les ministres ont quitté la place
- Certaines personnalités se préparent à partir à l'étranger pour s'y réfugier
- Il n'y a plus guère que Pompidou qui reste présent

1.3. Dans ce contexte l'opposition de gauche tente de se placer

- Une motion de censure avait été repoussée le 22 à la Chambre
- Le 27 au stade de Charléty, étudiants et syndicats réclament de profondes réformes ; dans la foule, PMF est acclamé
- Le 28, Mitterrand et Mendès-France se déclarent prêts à assumer un pouvoir que leur confierait la gauche unie...
- Mais la gauche est divisée : Mitterrand propose un gouvernement provisoire mais le P.C.F. et la C.G.T. veulent un gouvernement populaire.

2. le tournant des 29 et 30 mai 1968

2.1. Le 29 mai De Gaulle disparaît mystérieusement

- Il se rend à Baden-Baden où il rencontre le G1 Massu qui commande les troupes françaises en Allemagne
- Très abattu, il semble envisager de s'y réfugier, et envisage probablement un recours à l'armée afin de rétablir l'ordre.

Général de Boissieu : dans « Pour rétablir la vérité » de G. Pompidou
 « Nous nous sommes quittés sur ces mots : « *Bien ! Je vais aller voir Massu ! s'il pense comme vous, si l'armée est fidèle à la république comme vous l'affirmez, alors nous pouvons prendre le risque de l'épreuve décisive* »... »

- Le Général Massu l'assure de sa fidélité, se montre ferme et exigeant avec le général, le « secoue » en quelque sorte, parvient finalement à le convaincre : De Gaulle se décide à faire face

2.2. Le 30, l'initiative change de camp

- De Gaulle fait un discours à la radio :
 - ⊕ Il affirme
 - « Je ne me retirerai pas ! »
 - « Eh bien non la République n'abdiquera pas »
 - ⊕ Il annonce la dissolution de l'Assemblée Nationale et des élections législatives.
 - ⊕ Il appelle à la défense de la République, car la France est selon lui menacée de dictature ; des « comités de défense de la république » généralement « musclés », fleurissent un peu partout dans les jours qui suivent
- Le soir même une grande manifestation gaulliste est organisée sur les Champs-Élysées : quelques 500 000 personnes défilent pour soutenir le régime : c'est la réponse gaulliste au 13 mai 1958.

b) La fin du mouvement et la victoire électorale du gaullisme

1. Toutes les forces politiques sont satisfaites par l'issue électorale du conflit

- Elles préfèrent cela à la perspective ou au risque d'une révolution aux suites incontrôlables
- Les grèves continuent pendant une semaine, des affrontements violents aussi mais le P.C.F. et la C.G.T. poussent à la reprise du travail
- Seuls les gauchistes la dénoncent :
 - « élections - trahison »
 - « élections - piège à cons »

2. Les élections législatives de juin 68

- Elections de la peur, largement cultivée par les partis de droite, U.D.R. en tête, et les médias
- Sursaut d'une « France profonde », peu ouverte aux réformes, effrayée par l'anarchie, ayant suivi la crise au travers du prisme déformant d'une télévision contrôlée par le pouvoir, assimilant tout le mouvement à une menace communiste et se jetant dans les bras du parti de l'ordre, l'UDR, devenu pour la circonstance l'« Union pour la défense de la République ».
- Raz de marée gaulliste et chambre introuvable : l'UDR obtient la majorité absolue à elle seule avec 294 sièges sur 485 et avec les 64 RI qui sont élus cela fait une majorité des 3/4 ... l'opposition, si satisfaite de l'issue électorale, est complètement laminée...

Conclusion partielle : Qu'en reste-t-il ?

Quelques conquêtes sociales dont la liberté syndicale dans l'entreprise

Une libération de forces sociales nouvelles, l'expression des minorités, L'ébranlement des valeurs morales et culturelles, notamment le rejet de l'autorité et des hiérarchies.

Un état d'esprit qui a profondément marqué une génération, celle du baby-boom... au pouvoir depuis une quinzaine d'années au plan politique et dans les médias, avec des conséquences qui s'inscrivent ainsi dans durée

B. LE DEPART DE DE GAULLE : AVRIL 1969

1°) Les derniers mois des années De Gaulle

a) Pompidou mis à l'écart

- L'autorité du général de Gaulle a été largement ébranlée par les événements
- En revanche la position de Pompidou a été renforcée : il a su faire face et gagner les élections, ayant acquis en même temps toute l'envergure d'un homme d'état. Pour ceux qui estiment que le général a fait son temps, Pompidou constitue désormais une solution de rechange
- A la surprise générale, De Gaulle se sépare de Pompidou, « mis en réserve de la République ».
 - Entre les deux hommes, tensions et rancœurs, s'accroissent... et le courant ne passe plus
 - Pompidou a pris davantage d'envergure et De Gaulle en prend ombrage
 - La situation va ensuite se dégrader entre les deux hommes
 - ⊕ Pompidou en voudra à De Gaulle de son soutien trop chichement mesuré alors qu'il est confronté à l'automne 68, à une campagne de calomnie au travers de l'affaire Markovic et par l'intermédiaire de sa femme. Quelques gaullistes tentent de l'éloigner de la future course à l'Élysée en cherchant à le déconsidérer
 - ⊕ De Gaulle en voudra à Pompidou pour le "communiqué de Rome" de l'AFP qui affirme la volonté de son ex-Premier ministre de se présenter en cas d'élection présidentielle... ce qui équivaut, pendant la campagne référendaire à venir, à pousser De Gaulle vers la sortie ; en fait c'est un malentendu...
- C'est donc Maurice Couve de Murville, fidèle ministre des affaires étrangères qui entre à Matignon en juin 1968

b) Le gouvernement Couve de Murville entame une politique de réformes

- De Gaulle refuse toute dévaluation du franc, pourtant attaqué et affaibli suite aux événements de mai-juin
- Une loi met en place les modalités de l'exercice du droit syndical dans l'entreprise
- Une Loi d'Orientation réforme l'Université en novembre 1968, sur l'initiative du ministre de l'éducation nationale Edgar Faure, qui parvient à y ramener le calme, non sans habileté...
 - autonomie des universités
 - transformation des structures universitaires
- Jean-Michel Jeanneney prépare une réforme régionale sur la décentralisation avec participation des forces économiques, sociales, culturelles des régions à la gestion de celles-ci et réforme du Sénat

2°) Le référendum d'avril 1969

a) Pourquoi un référendum ?

- parce que la réforme régionale et celle du sénat relève de l'organisation des pouvoirs publics, donc d'une possibilité de référendum
- parce que De Gaulle souhaite restaurer une légitimité qu'il estime entamée ; le référendum prend à nouveau une allure plébiscitaire : OUI ou NON au référendum, c'est en fait OUI ou NON à De Gaulle qui annonce qu'il partira en cas d'échec

b) La conjonction des oppositions entraîne le rejet du projet de réforme

- Opposition de la gauche politique et syndicale
- Opposition des centristes et des notables hostiles à la transformation du Sénat (conduite par Alain Poher, son président...)
- Opposition de la fraction conservatrice de l'UDR hostile à la participation
- Opposition des milieux d'affaires qui auraient voulu une dévaluation pour compenser les augmentations de salaires de 68
- Opposition de Valéry Giscard d'Estaing qui appelle à voter non
- De plus, la peur du vide n'existe plus car Pompidou estime avoir un destin national, et un communiqué de presse de Rome, où il séjourne alors, annonce qu'il serait candidat à une éventuelle élection présidentielle...

⇒ Les proches du général le pressent de retirer son projet de référendum au vu des sondages qui s'avèrent nettement défavorables, mais il n'en fait rien ; le vieil homme, très affecté par Mai-Juin 68 a sans doute trouvé là une porte de sortie à la hauteur de son personnage...

c) Le départ de De Gaulle

- Le 27 avril 1969 le référendum est rejeté par 53.2 % des voix
- Le 28 avril 1969, le général de Gaulle, sans que la constitution l'y oblige, fait savoir par un communiqué qu'il démissionne de ses fonctions. C'est un chapitre de l'histoire qui s'achève avec son départ.
- Il se tient désormais totalement à l'écart de la vie politique française, part en Irlande pendant la campagne présidentielle et se retire à Colombey dans le silence total, y continuant la rédaction de ses mémoires
- Il y meurt le 9 novembre 1970.

TABLE DES MATIERES

I. LA MISE EN PLACE ET LES DEBUTS MOUVEMENTES DU NOUVEAU REGIME : 1958.1962.....	1
A. LES INSTITUTIONS DE LA VEME REPUBLIQUE ET LEUR FONCTIONNEMENT	1
1°) La Constitution de 1958.....	2
a) Le personnage central est le Président de la République.....	2
b) Le Premier ministre et le gouvernement.....	2
c) Le Parlement est constitué de deux chambres aux prérogatives réduites.....	3
d) Le conseil Constitutionnel.....	4
2°) La mise en place des Pouvoirs publics et la pratique du pouvoir.....	5
a) La mise en place des pouvoirs publics	5
b) La pratique du pouvoir : « La monarchie républicaine ».....	5
3°) La réforme constitutionnelle de 1962 : l'élection du Président au suffrage universel	6
a) Le contexte politique.....	6
b) Le référendum du 28 octobre 1962.....	7
B. LE REGLEMENT DE LA QUESTION ALGERIENNE : 1958-1962.....	7
1°) De Gaulle s'achemine par étapes vers l'indépendance algérienne.....	7
a) Raisons.....	8
b) Les étapes.....	8
2°) Sur place, la tension est entretenue par les activistes de l'Algérie Française.....	9
a) La semaine des barricades : Alger, janvier 1960.....	9
b) Le Putsch des généraux d'Alger du 22 avril 1961	9
c) L'action terroriste de l'O.A.S.....	10
3°) La fin de la guerre d'Algérie et ses conséquences.....	11
a) L'indépendance de l'Algérie.....	11
b) Conséquences politiques	12
C. LES SUCCES DU GAULLISME DE 1958 A 1962.....	12
1°) L'achèvement de la décolonisation.....	12
a) En 1958, liquidation de l'ancien Empire.....	12
b) Dès 1960 les Etats de la communauté accèdent à l'indépendance	13
c) En 1962 la décolonisation est donc terminée pour l'essentiel	13
2°) Le rétablissement de la situation financière.....	13
a) Les mesures monétaires.....	13
b) Les mesures d'accompagnement.....	13
3°) Les transformations dans le domaine agricole	13
a) Mécontentement paysan en 1960-62.....	14
b) Les lois-cadres d'E. Pisani et la modernisation de l'agriculture française.....	14
c) Mise en place du marché commun agricole en 1962.....	14
4°) Les transformations de l'enseignement	14
a) Obligation scolaire portée à 16 ans	14
b) La naissance des collèges	14
c) La loi Debré (décembre 1959).....	15
II. L'APOGEE DE LA REPUBLIQUE GAULLIENNE ET LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIETE FRANCAISE : 1962-1967	16
A. L'INDEPENDANCE NATIONALE.....	16
1°/ Une force militaire indépendante.....	16
a) La volonté d'indépendance sur le plan militaire.....	16

2°) La redéfinition de la place de la France dans le monde	16
a) Le refus de l'hégémonie américaine	16
b) Le rapprochement avec les pays socialistes.....	17
c) Une audience nouvelle dans le Tiers-Monde	18
3°) La politique européenne de De Gaulle.....	18
a) Au M.R.P. et à la SFIO :.....	18
b) La Position de De Gaulle :	18

B. LA VIE POLITIQUE INTERIEURE : LES PREMIERES DECONVENUES ELECTORALES...19

1°) L'élection présidentielle de 1965.	19
a) Au premier tour.....	19
b) Au second tour, De Gaulle se bat avec vigueur	19
2°) Les élections législatives de 1967	19
a) La préparation des élections chez les gaullistes	19
b) La préparation dans l'opposition.....	20
c) Les résultats	20
3°/ Cette double déconvenue témoigne de la fragilité du pouvoir gaulliste et multiplie les tensions....	20

C. LA MODERNISATION DE L'ECONOMIE FRANCAISE ET LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIETE.....20

1°) Croissance économique et modernisation.....	20
a) Les fondements de l'action économique.....	20
b) Industrialisation et modernisation	20
c) L'extension du rôle de l'état : grands projets et aménagement du territoire	21
d) La modernisation implique des reconversions parfois douloureuses	21
2°) Une société en profonde mutation	21
a) La société française est devenue une société de salariés.....	21
b) La persistance des inégalités sociales.....	22
c) La montée des jeunes	22

III. LA FIN DE LA PRESIDENCE DE DE GAULLE : 1968.1969 24

A. LA CRISE DE MAI-JUIN 196824

1°) La révolte étudiante : 2.12 Mai.....	24
a) L'agitation étudiante démarre à Nanterre	24
b) A Paris, le quartier latin est en état de siège	25
c) L'extension du mouvement	25
2°) La crise sociale du 13 au 27 mai 1968.....	25
a) Le 13 mai 1968	25
b) La grève générale.....	25
c) Le 27 mai : les « ACCORDS DE GRENELLE ».....	26
3°) la phase politique : 27 mai - 23 juin 1968.....	26
a) La crise politique.....	26
b) La fin du mouvement et la victoire électorale du gaullisme	27

B. LE DEPART DE DE GAULLE : AVRIL 196927

1°) Les derniers mois des années De Gaulle.....	28
a) Pompidou mis à l'écart.....	28
b) Le gouvernement Couve de Murville entame une politique de réformes	28
2°) Le référendum d'avril 1969.....	28
a) Pourquoi un référendum ?	28
b) La conjonction des oppositions entraîne le rejet du projet de réforme	29
c) Le départ de De Gaulle.....	29